

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ORCHIDEE SC - 6

Date de révision: 29.10.2020

Code du produit: 1.500.3.08

Page 1 de 7

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1. Identificateur de produit**

ORCHIDEE SC - 6

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

l'agent extincteur

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Orchidee Europe BV	
Rue:	Brielen 2	
Lieu:	B 2830, Tisselt, Belgium	
Téléphone:	+32 (0) 3 291 05 42	Téléfax: +32 (0) 14 58 33 11
e-mail:	admin.sales@orchidee-europe.com	
e-mail (Interlocuteur):	admin.sales@orchidee-europe.com	
Internet:	WWW.ORCHIDEE-EUROPE.COM	
Service responsable:	Office Open Hours: 08:00-17:00	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +32 (0) 3 291 05 42

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

L'examen de l'inflammabilité des liquides existe (liquide ne contient aucune combustion autonome). Le résultat est négatif. ( 75deg 30 sec)

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Alcohols, C6-12, ethoxylated, sulfate, sodium salt

**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P264 Se laver hands soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ORCHIDEE SC - 6

Date de révision: 29.10.2020

Code du produit: 1.500.3.08

Page 2 de 7

P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol			20 - < 25 %
	203-961-6	603-096-00-8		
	Eye Irrit. 2; H319			
142-31-4	Sodium Octyl Sulfate			5 - < 10 %
	205-535-5			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335			
161025-28-1	Alcohols, C6-12, ethoxylated, sulfate, sodium salt			5 - < 10 %
	500-485-3			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			
80475-32-7	N-[3-(diméthylamino)propyl]-3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-tridécafluorooctanesulphonamide N-oxide			1 - < 5 %
	279-481-6			
	Aquatic Chronic 2; H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Après inhalation

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

## Après ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même est un agent extincteur

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ORCHIDEE SC - 6

Date de révision: 29.10.2020

Code du produit: 1.500.3.08

Page 3 de 7

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Utiliser une protection respiratoire adéquate

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière. Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

**Conseils pour le stockage en commun**

température maximale de stockage 50

température minimale de stockage -16

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures d'hygiène**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**Protection de la peau**

Éviter le contact de la peau.

**Protection respiratoire**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ORCHIDEE SC - 6

Date de révision: 29.10.2020

Code du produit: 1.500.3.08

Page 4 de 7

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	jaune clair	
pH-Valeur (à 20 °C):		6 - 9
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		-19 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		78 °C
Point d'éclair:		39 °C
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenue	
Densité (à 20 °C):		1.04+-0.01 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:		très soluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)		<20 mPa·s
Teneur en solvant:		11.40 %

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:		15.03 %
--------------------------	--	---------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**

aucune/aucun

**10.2. Stabilité chimique**

Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la matière est réputée hydrosoluble et qu'elle forme un mélange stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

aucune/aucun

**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

**10.5. Matières incompatibles**

aucune/aucun

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucune/aucun

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Acute oral toxicity Calculation based classification - LD50 - NOEC >2000 - Value >2000

**ETAmél contrôlé**

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	5660 mg/kg	Rat	
DL50, cutanée	4120 mg/kg	Rabit	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ORCHIDEE SC - 6

Date de révision: 29.10.2020

Code du produit: 1.500.3.08

Page 5 de 7

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol					
	orale	DL50 mg/kg	5660	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	4120	Lapin		

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Algae toxicity OECD 201 - IC50 - NOEC 7 mg/l - Value 32 mg/l  
Daphnia toxicity OECD 202 - EC50 - NOEC 250 mg/l - Value 620 mg/l  
Fish toxicity OECD 203 - LC50 - NOEC 1000 mg/l - Value 1500 mg/l  
Bacteria toxicity DIN EN ISO 38412-3 - NOEC 0.5 ml/l - Value 1 : 2000

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100		Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Biodegradability OECD 301F - 81% (28 days) ; 95% (60 days)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	0,56 (25i <sub>2</sub> ½C)

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ORCHIDEE SC - 6**

Date de révision: 29.10.2020

Code du produit: 1.500.3.08

Page 6 de 7

**Information supplémentaire**

Un déversement dans une station d'épuration biologique peut perturber, en fonction des conditions locales et des concentrations en présence, l'activité de dégradation des boues activées.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Non classifié pour cette voie de transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non classifié pour cette voie de transport.

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Non classifié pour cette voie de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Non classifié pour cette voie de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 55

2010/75/UE (COV): 11.4 % (118.56 g/l)

2004/42/CE (COV): 33.5 % (348.4 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Ce mélange a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ORCHIDEE SC - 6**

Date de révision: 29.10.2020

Code du produit: 1.500.3.08

Page 7 de 7

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus décrivent exclusivement les exigences de sécurité du produit et sont basées sur notre connaissances actuelles. Les informations sont destinées à vous donner des conseils sur la manipulation en toute sécurité du produit. nommé dans cette fiche de données de sécurité, pour le stockage, la transformation, le transport et la mise au rebut. L'information ne peut être transféré à d'autres produits. En cas de mélange du produit avec d'autres produits ou en cas de traitement, les informations de cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour le nouveau matériau confectionné.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*